

Affiché au cimetière
le 15/10/2010



VILLE D'ENSISHEIM
Ville d'histoire, ville d'avenir

A V I S

Le Maire d'Ensisheim,

Vu les articles L.2213-9, L.2223-17, R.2223-6 et R.2223-12 à R.2223-21
du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il est indispensable de prendre toutes les mesures jugées utiles et opportunes
pour maintenir l'ordre matériel, la sécurité et la décence dans le cimetière communal,

INFORME

Les titulaires de concession ainsi que leurs parents ou ayants droit sont informés par les
moyens ordinaires d'affichage qu'une procédure de reprise des concessions perpétuelles en
état d'abandon est engagée dans le cimetière communal.

Il sera procédé au constat de l'état d'abandon des sépultures :

**le mercredi 15 décembre 2010 à 14 heures
au cimetière**

Toutes personnes désireuses de conserver leurs droits sur une ou plusieurs tombes, peuvent
par simple remise en état, arrêter la procédure engagée.

Faute de quoi, la commune reprendra ces emplacements conformément aux lois, règlements et
décrets en vigueur.

Le maire invite les descendants ou successeurs des concessionnaires à se présenter au
cimetière ou se faire représenter par un mandataire dûment autorisé.

P. le Maire,
l'Adjoint délégué

Lucien SCHULTZ

République Française



Département du Haut-Rhin

6, place de l'Eglise
Tél. 03 89 83 32 10

BP 50053 - 68190 Ensisheim
Fax 03 89 26 44 22

E-mail : contact@ville-ensisheim.fr - Site Internet : www.ville-ensisheim.fr

LISTE DEFINITIVE DES SEPULTURES PERPETUELLES

EN ETAT D'ABANDON

Emplacement	Date concession	Concessionnaire
A - I - 3	1881	STOFFEL Martin
A - I - 10	1956	GOETZ née FRICKER
A - II - 11	1863	GOETZ Joseph
A - III - 3	1860	ROTH Alexandre
A - III - 5	1936	SCHOTT Emile
A - III - 9	1919	MOYSES Louise
A - V - 8	1858	DINICHERT Elise
A - VII - 3	1931	FRICKER Françoise
A - VII - 10	1936	PETER Ernest
A - VIII - 10	1936	RAPP E.
A - X - 13/14	1887	HEYSCH Auguste
A - XII - 2	1881	LABICHE Adolphe
B - II - 7	1937	BERNHARD Eugène
C - I - 12	1887	HEYSCH Auguste
C - II - 8/9	1856	HABIG François Joseph
C - VI - 5/6/7	1957	MANN Xavier
C - VI - 12	1894	GROSS J. Baptiste
C - VII - 6	1929	SAMSON Emile
C - IX - 6	1939	MEISTER-DENTZLINGER
D - V - 10	1881	Vve ANCEL Charles
D - VI - 1/2		Vve BRUCKERT - PETER
E - II - 2	1890	GEIGER Clémentine
E - II - 3/4	1885	MULLER née GEIGER
E - II - 11	1936	RAPP Joseph
E - V - 4	1931	COLOMBE - WIDMER Marie
E - V - 15/16	1881	LAMMERT Léon
F - I - 6	1929	CLAVÉ Camille
F - VII - 8	1856	WEINZORN vve ANCEL
F - IX - 3	1860	GOEB François Antoine
F - IX - 4	1879	STOFFEL Martin
G - IV - 9	1936	SEGI Alfred
H - I - 9	1936	KAUFFMANN Hubert

la famille DEYBEL N. France
se prend les tristes - sera
reunir en état

la famille LAMMERT Pierre
se prend les tristes - sera
reunir en état

la famille DEYBEL N. France
se prend les tristes - sera
reunir en état.

OK par la Commission, pour toutes les tombes
(21/12/2016)